

Section francophone des activités culturelles
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
Téléphone 031 633 85 94
Télécopie 031 633 83 55
www.erz.be.ch/culture
culturef@erz.be.ch

MISE AU CONCOURS D'UNE BOURSE DE SÉJOUR CULTUREL 2015 DU CANTON DE BERNE À BRUXELLES

Le canton de Berne, par l'intermédiaire du Conseil du Jura bernois (CJB), met au concours **une bourse de séjour à Bruxelles du 1^{er} septembre 2015 au 28 février 2016**, destinée **en priorité** aux artistes professionnel-le-s qui sont domicilié-e-s dans le Jura bernois depuis au moins 5 ans ou qui sont originaires du Jura bernois et montrent des liens convaincants avec cette région, toutes disciplines confondues. A qualités égales, la préférence sera toutefois donnée aux professionnel-le-s du Jura bernois.

Cette bourse de séjour sera octroyée à **un ou une artiste professionnel-le du Jura bernois, voire de la République et Canton du Jura, exerçant une activité artistique, ou de médiation culturelle, dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique, des arts visuels, de la littérature ou de toute autre discipline artistique** pour un séjour de six mois dans l'atelier-appartement (145m²) bruxellois que le canton de Berne partage avec d'autres cantons et villes de Suisse romande. Le Conseil du Jura bernois offre ainsi la possibilité à une personne de résider gratuitement à Bruxelles ainsi que d'y travailler **de septembre 2015 à février 2016**. Outre la **gratuité du logement** dans l'atelier entièrement meublé, la bourse englobe une **somme de 3'000 francs mensuels** destinés à couvrir les frais de transport et d'entretien. Les dossiers de candidature seront évalués par la Commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne (CFACG).

Pour pouvoir postuler à cette bourse, les personnes intéressées doivent attester d'activités artistiques professionnelles dans leurs domaines respectifs et exposer de manière convaincante leur motivation personnelle à bénéficier d'une bourse à Bruxelles pour la période en question.

Les candidatures doivent être envoyées à l'Office de la culture du canton de Berne, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne, **par écrit d'ici au 13 février 2015 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi) et inclure les documents suivants (tous les documents au format A4 copiable) :

- le **formulaire d'inscription** (voir www.erz.be.ch/culture > Activités culturelles > Actualité/Concours ou www.conseildujurabernois.ch)
- un **exposé concret de la motivation personnelle et des expériences attendues** sous forme de lettre
- un **CV comprenant des indications sur la personne et ses formations** (deux pages A4 au maximum)
- un **dossier concis présentant les activités culturelles exercées jusqu'ici** (10 pages au maximum)
- une **copie récente et valide du permis d'établissement** de la commune de domicile